

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 31 octobre 2022



OBJET : Réponse – Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2022-60



En réponse à votre demande d'accès aux documents du 4 octobre 2022, vous trouverez en pièce jointe les ordres du jour et les procès-verbaux du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec de 2015 à 2020.

En vertu des articles 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, certains documents ont été caviardés puisqu'ils comportaient des renseignements personnels pour lesquels les personnes concernées n'ont pas consenti à leur communication.

Certains passages ont aussi été caviardés en vertu de l'article 29 de la Loi puisque leur divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité des mesures de sécurité des systèmes informatiques de l'Institut.

De même, certaines parties délibératives des procès-verbaux ou recommandations émises par des membres du personnel émises ont été caviardées en vertu des articles 35 et 37 de la Loi.

Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,



Julie Dostaler
Secrétaire générale et
Directrice de la valorisation scientifique et qualité

p. j. - Documents
- Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2022-8535

945, avenue Wolfe, 3^e étage
Québec (Québec) G1V 5B3

Téléphone : (418) 650-5115 poste 5304
Télécopieur : (418) 646-9328
Courriel : julie.dostaler@inspq.qc.ca
Internet : <http://www.inspq.qc.ca>